



Zambie

Accord ratifié: **Oui**

Date de ratification: **2015-12-16**

Notifications de mise en oeuvre (Catégories A, B, C)	Date d'échéance	Statut
Notification des désignations des catégories A,B,C	22 février 2018	Oui
A - 5.5%	B - 27.7%	C - 66.8%
Notification des dates indicatives de la Categorie B	22 février 2018	Oui
Notification des dates définitives de la Categorie B	22 février 2020	Oui
Notification des dates indicatives de la Categorie C	22 février 2021	Oui
Notification des dates définitives de la Categorie C	22 août 2022	Oui
Notification des besoins d'assistance technique	22 février 2019	Oui
Notification des arrangements conclus pour la fourniture d'assistance technique	22 février 2021	Non
Notification de l'état d'avancement de la fourniture d'assistance technique	22 août 2022	Non

Notifications de transparence

Notified Art. 1.4	Catégorie C	date définitive de mise en oeuvre 31 décembre 2025	Partial
Notified Art. 10.4.3	Catégorie C	date définitive de mise en oeuvre 31 décembre 2030	Non
Notified Art. 10.6.2	Catégorie C	date définitive de mise en oeuvre 31 décembre 2025	Non
Notified Art. 12.2	Catégorie C	date définitive de mise en oeuvre 31 décembre 2038	Oui

Renseignements sur l'assistance

Notified Art. 22.3	Oui
--------------------	-----

Légendes:

Oui

Notification présentée

Non

Notification due

Non

Notification non échue

Programme de mise en oeuvre**date indicative de mise en oeuvre****date définitive de mise en oeuvre**

1.1	Publication	B	au plus tard le 31 décembre 2019	au plus tard le 30 juin 2020
1.2	Renseignements disponibles sur Internet	C	au plus tard le 31 décembre 2019	au plus tard le 30 juin 2020
1.3	Points d'information	C	au plus tard le 31 décembre 2020	au plus tard le 31 décembre 2020
1.4	Notification	C E	au plus tard le 31 décembre 2022	au plus tard le 31 décembre 2025
2.1	Observations et renseignements avant l'entrée en vigueur	B	au plus tard le 31 décembre 2020	au plus tard le 31 décembre 2020
2.2	Consultations	B	au plus tard le 31 décembre 2020	au plus tard le 31 décembre 2020
3	Décisions anticipées	B E	au plus tard le 31 décembre 2021	au plus tard le 30 juin 2023
4	Procédures de recours ou de réexamen	B	au plus tard le 30 novembre 2019	au plus tard le 30 juin 2020
5.1	Notification de contrôles ou d'inspections renforcés	C	au plus tard le 31 décembre 2024	au plus tard le 31 décembre 2024
5.2	Rétention	B	au plus tard le 31 décembre 2024	au plus tard le 31 décembre 2024
5.3	Procédures d'essai	C	au plus tard le 31 décembre 2024	au plus tard le 31 décembre 2024
6.1	Disciplines générales concernant les redevances et impositions	C E	au plus tard le 31 décembre 2021	au plus tard le 31 décembre 2025
6.2	Disciplines spécifiques concernant les redevances et impositions	B	au plus tard le 31 décembre 2021	au plus tard le 31 décembre 2022
6.3	Disciplines en matière de pénalités	C E	au plus tard le 31 décembre 2019	au plus tard le 31 décembre 2024
7.1	Prétraitement avant arrivée	C E	au plus tard le 31 décembre 2022	au plus tard le 31 décembre 2024
7.2	Paiement par voie électronique	C E	au plus tard le 31 décembre 2025	au plus tard le 31 décembre 2025
7.3	Séparation de la mainlevée	B E	au plus tard le 31 décembre 2022	au plus tard le 31 décembre 2025
7.4	Gestion des risques	C E	au plus tard le 31 décembre 2025	au plus tard le 31 décembre 2025

Programme de mise en oeuvre		date indicative de mise en oeuvre	date définitive de mise en oeuvre
7.5	Contrôle après dédouanement	C E	au plus tard le 31 décembre 2025 au plus tard le 31 décembre 2025
7.6	Temps moyens nécessaires à la mainlevée	C E	au plus tard le 31 décembre 2020 au plus tard le 30 juin 2023
7.7	Opérateurs agréés	C	au plus tard le 31 décembre 2024 au plus tard le 31 décembre 2024
7.8	Envois accélérés	C E	au plus tard le 31 décembre 2021 au plus tard le 31 décembre 2025
7.9	Marchandises périssable	B	au plus tard le 31 décembre 2025 au plus tard le 31 décembre 2025
8	Coopération entre les organismes présents aux frontières	C	au plus tard le 31 janvier 2023 au plus tard le 31 décembre 2023
9	Mouvement des marchandises	A	au plus tard le 22 février 2018
10.1	Formalités	C	au plus tard le 31 décembre 2021 au plus tard le 31 décembre 2024
10.2	Acceptation de copies	B	au plus tard le 31 décembre 2019 au plus tard le 31 décembre 2020
10.3	Utilisation des normes internationales	C	au plus tard le 31 décembre 2024 au plus tard le 31 décembre 2024
10.4	Guichet unique	C	au plus tard le 31 décembre 2030 au plus tard le 31 décembre 2030
10.5	Inspection avant expédition	A	au plus tard le 22 février 2018
10.6	Recours aux courtiers en douane	C E	au plus tard le 31 décembre 2022 au plus tard le 31 décembre 2025
10.7	Procédures communes à la frontière	A	au plus tard le 22 février 2018
10.8	Marchandises refusées	B	au plus tard le 31 décembre 2023 au plus tard le 31 décembre 2023
10.9	Admission temporaire de marchandises	B	au plus tard le 31 décembre 2020 au plus tard le 31 décembre 2020
11	Transit	Ap Cp B>C E	du 22 février 2018 au 31 décembre 2030 du 22 février 2018 au 31 décembre 2030

Programme de mise en oeuvre

12	Coopération Douanière	C	au plus tard le 31 décembre 2038	au plus tard le 31 décembre 2038
----	-----------------------	---	----------------------------------	----------------------------------

Légendes

A	Notifiée dans la catégorie A	Ap	Notifiée dans la catégorie A	
B	Notifiée dans la catégorie B	Bp	Notifiée dans la catégorie B	C>B
C	Notifiée dans la catégorie C	Cp	Notifiée dans la catégorie C	B»C
N	Pas encore notifiée	E	Report de dates demandé	

Notifications et autres documents

Symbol	Date de réception	Description
G/TFA/N/ZMB/3	2026-01-19	Articles 1.4 and 12.2.2
G/TFA/W/125	2026-01-19	Provision on the national transit coordinator - Communication from Zambia
G/TFA/N/ZMB/1/Add.3	2025-11-25	Extension of implementation dates
G/TFA/W/92	2023-07-05	The role of technology transfer in building resilience: Trade Facilitation
G/TFA/N/ZMB/1/Add.2	2022-09-30	Extension of implementation dates
G/TFA/N/ZMB/2/Rev.1	2022-02-24	Article 22.3 - Revision
G/TFA/N/ZMB/2	2021-10-08	Article 22.3
G/TFA/N/ZMB/1/Add.1	2021-10-05	Extension of implementation dates
G/TFA/W/34	2021-02-23	Launch of the Zambia Trade Information Portal
G/TFA/N/ZMB/1/Corr.1	2019-11-04	Categories B and C - Corrigendum (in English only)
G/TFA/N/ZMB/1	2019-10-23	Categories B and C notification
WT/PCTF/N/ZMB/1	2016-01-18	Category A, B and C notification

Partage d'expériences

Date	Title
9 octobre 2018 - 11 octobre 2018	Authorised Economic Operators (AEO) - Customs Accredited Client Programme
Expérience en matière de mise en œuvre	
Date	Title
15 octobre 2019 - 16 octobre 2019	Support from cooperating partners and Zambia's achievements in the implementation of the TFA (Ms. Lillian Bwalya)

Information détaillée sur l'assistance technique

1.2 Renseignements disponibles sur Internet



1.2.1 (a), (b), (c)
1.2.2
1.2.3

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2019

Date définitive de mise en oeuvre
30 juin 2020

Assistance requise pour la mise en oeuvre

- Campagnes de sensibilisation des parties prenantes pour promouvoir le portail électronique

Étiquettes: *Sensibilisation*

1.3.1
1.3.2
1.3.3
1.3.4

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2020

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2020

Assistance requise pour la mise en oeuvre

- Élargissement des points d'information pour qu'ils englobent d'autres organismes, au-delà de l'Administration fiscale zambienne (ZRA)
- Renforcement du Comité SPS
- Établissement d'un centre d'appel national pour répondre aux questions relatives à la facilitation des échanges
- Campagnes de sensibilisation du public visant à faire connaître le centre d'appel national

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Ressources humaines et formation, Sensibilisation*

1.4 (a), (b), (c)

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2022

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2025

Assistance requise pour la mise en oeuvre

- Soutien administratif au Secrétariat du Comité national de la facilitation des échanges (CNFE)

Étiquettes: *Ressources humaines et formation*

5.1 Notification de contrôles ou d'inspections renforcés



5.1 (a), (b), (c), (d)

Date indicative de mise en oeuvre

31 décembre 2024

Date définitive de mise en oeuvre

31 décembre 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

- Soutien à l'établissement de zones d'inspection à destination pour encourager les inspections conjointes par les organismes. Il est prévu que ce soutien réduise le nombre d'organismes présents aux frontières

Étiquettes: *Ressources humaines et formation*

5.3.1
5.3.2
5.3.3**Date indicative de mise en oeuvre**
31 décembre 2024**Date définitive de mise en oeuvre**
31 décembre 2024**Assistance requise pour la mise en oeuvre**

- Développement de l'infrastructure des laboratoires/des laboratoires sur place
- Établissement d'interfaces électroniques entre les laboratoires accrédités, les analyseurs de spectroscopie à fluorescence X et le système ASYCUDA World
- Renforcement des capacités du personnel chargé de l'accréditation des laboratoires identifiés

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Infrastructure et equipment, Ressources humaines et formation*

6.1.1
6.1.2
6.1.3
6.1.4

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2021

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2025

Assistance requise pour la mise en oeuvre

- Harmonisation des redevances statutaires
- Élargissement de l'utilisation du point de paiement unique pour tous les organismes pertinents
- Participation des parties prenantes

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Sensibilisation*

6.3.1
6.3.2
6.3.3
6.3.4 (a), (b)
6.3.5
6.3.6
6.3.7

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2019

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

- Examen de la législation
- Participation des parties prenantes

Étiquettes: *Cadre législatif et réglementaire, Sensibilisation*

7.1.1
7.1.2**Date indicative de mise en oeuvre**
31 décembre 2022**Date définitive de mise en oeuvre**
31 décembre 2024**Assistance requise pour la mise en oeuvre**

- Automatisation des points d'entrée et de sortie
- Introduction du prédéouanement obligatoire
- Participation des parties prenantes

Étiquettes: *Infrastructure et équipement, Ressources humaines et formation, Sensibilisation*

7.2

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2025

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2025

Assistance requise pour la mise en oeuvre

- Connexion de tous les autres organismes pertinents au système de paiement électronique
- Formation des parties prenantes en matière de paiement électronique

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Ressources humaines et formation, Sensibilisation*

7.4.1
7.4.2
7.4.3
7.4.4

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2025

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2025

Assistance requise pour la mise en oeuvre

- Infrastructure technique des TIC/copies de sauvegarde et préparation en matière de sécurité
- Élaboration d'un cadre interinstitutionnel de gestion des risques
- Mise en œuvre d'un cadre interinstitutionnel de gestion des risques sur la plate-forme de sélection ASYCUDA World
- Mise en œuvre des structures de gouvernance pour le cadre institutionnel de gestion des risques
- Renforcement des capacités en matière d'opérations durables relatives au cadre interinstitutionnel de gestion des risques
- Connexion de scanners à ASYCUDA World

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire, Infrastructure et equipment, Procédures institutionnelles, Ressources humaines et formation*

7.5.1
7.5.2
7.5.3
7.5.4

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2025

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2025

Assistance requise pour la mise en oeuvre

- Renforcement des capacités en matière de contrôle après dédouanement dans tous les organismes gouvernementaux pertinents
- Participation des parties prenantes

Étiquettes: *Ressources humaines et formation, Sensibilisation*

7.6.1
7.6.2**Date indicative de mise en oeuvre**
31 décembre 2020**Date définitive de mise en oeuvre**
30 juin 2023**Assistance requise pour la mise en oeuvre**

- Soutien au renforcement des capacités pour que les organismes puissent mener des études sur les temps nécessaires à la mainlevée à l'avenir, en vue d'assurer la durabilité des engagements pris au titre de l'article 7:6
- Participation des parties prenantes à l'examen et la diffusion des résultats des études

Étiquettes: *Diagnostic et evaluation des besoins, Ressources humaines et formation*

7.7.1
7.7.2 (a) (i), (ii), (iii), (iv), (i), (ii)
7.7.3 (a), (b), (c), (d), (e), (f), (g)
7.7.4
7.7.5
7.7.6

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2024

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

- Soutien à l'introduction du cadre interinstitutionnel concernant le concept d'opérateur économique agréé (OEA)
- Formation des parties prenantes en ce qui concerne les avantages liés au fait d'être reconnu comme opérateur économique agréé par tout organisme

Étiquettes: *Ressources humaines et formation, Sensibilisation*

7.8.1 (a), (b), (c), (d), (e), (f), (g), (h) **Date indicative de mise en oeuvre**
7.8.2 (a), (b), (c), (d) 31 décembre 2021
7.8.3

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2025

Assistance requise pour la mise en oeuvre

- Sensibilisation des parties prenantes

Étiquettes: *Sensibilisation*

8.1
8.2 (a), (b), (c), (d), (e)

Date indicative de mise en oeuvre
31 janvier 2023

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2023

Assistance requise pour la mise en oeuvre

- Formation des parties prenantes en matière d'opérations aux frontières
- Soutien à l'élaboration du Règlement d'application de la Loi sur la gestion coordonnée des frontières et la facilitation des échanges

Étiquettes: *Cadre législatif et réglementaire, Ressources humaines et formation*

10.1.1 (a), (b), (c), (d)

Date indicative de mise en oeuvre

31 décembre 2021

Date définitive de mise en oeuvre

31 décembre 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

- Établissement d'un système de certificats d'origine électroniques avec la SADC, le COMESA, l'UE et d'autres
- Élargissement de la plate-forme aux autres organismes qui délivrent des permis d'importation ou d'exportation et des autorisations réglementaires dans le cadre du guichet unique
- Formation des parties prenantes en ce qui concerne les formalités et prescriptions en matière de documents requis

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Ressources humaines et formation*

10.3.1

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2024

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

- Soutien au Bureau zambien des normes (ZABS) pour l'adoption des normes internationales
- Soutien à l'Agence zambienne des normes obligatoires (ZCSA) pour l'application et la mise en œuvre des normes internationales et des procédures d'évaluation de la conformité
- Intégration des normes internationales à la législation nationale
- Formation des parties prenantes en ce qui concerne les normes internationales intégrées à la législation nationale

Étiquettes: *Cadre législatif et réglementaire, Ressources humaines et formation, Sensibilisation*

10.4.1
10.4.2
10.4.3
10.4.4

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2030

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2030

Assistance requise pour la mise en oeuvre

- Soutien à la mise en œuvre de la phase II du guichet unique (26 processus restants)
- Promotion des processus et des activités réalisés dans le cadre du guichet unique électronique national

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Ressources humaines et formation*

10.6.1
10.6.2
10.6.3**Date indicative de mise en oeuvre**
31 décembre 2022**Date définitive de mise en oeuvre**
31 décembre 2025**Assistance requise pour la mise en oeuvre**

- Automatisation du processus de délivrance de licences aux commissionnaires en douane
- Mise au point d'un système d'autoévaluation
- Accréditation des commissionnaires en douane
- Renforcement des capacités des commissionnaires en douane
- Formation des parties prenantes en ce qui concerne les activités mises en œuvre

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Ressources humaines et formation, Sensibilisation*

11.1 (a), (b)

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2025

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2025

Assistance requise pour la mise en oeuvre

- Mise en œuvre de l'échange électronique de données avec les autres administrations douanières
- Mise en œuvre du système de suivi électronique des marchandises en Zambie
- Mise en œuvre du système de suivi électronique des marchandises le long des corridors
- Mise en œuvre du régime régional de garantie du transit
- Formation des parties prenantes en matière de procédures et contrôles de transit

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Sensibilisation*

Transfert de la catégorie B vers la catégorie C.

11.2

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2025

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2025

Assistance requise pour la mise en oeuvre

- Mise en œuvre de l'échange électronique de données avec les autres administrations douanières
- Mise en œuvre du système de suivi électronique des marchandises en Zambie
- Mise en œuvre du système de suivi électronique des marchandises le long des corridors
- Mise en œuvre du régime régional de garantie du transit
- Formation des parties prenantes en matière de procédures et contrôles de transit

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Sensibilisation*

Transfert de la catégorie B vers la catégorie C.

11.3

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2025

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2025

Assistance requise pour la mise en oeuvre

- Mise en œuvre de l'échange électronique de données avec les autres administrations douanières
- Mise en œuvre du système de suivi électronique des marchandises en Zambie
- Mise en œuvre du système de suivi électronique des marchandises le long des corridors
- Mise en œuvre du régime régional de garantie du transit
- Formation des parties prenantes en matière de procédures et contrôles de transit

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Sensibilisation*

Transfert de la catégorie B vers la catégorie C.

11.7

11.8

11.9

11.10

11.11

11.12

11.13

11.14

11.15

11.16 (a), (b), (c)

11.17

Date indicative de mise en oeuvre

31 décembre 2030

Date définitive de mise en oeuvre

31 décembre 2030

Assistance requise pour la mise en oeuvre

- Mise en œuvre de l'échange électronique de données avec les autres administrations douanières
- Mise en œuvre du système de suivi électronique des marchandises en Zambie
- Mise en œuvre du système de suivi électronique des marchandises le long des corridors
- Mise en œuvre du régime régional de garantie du transit
- Formation des parties prenantes en matière de procédures et contrôles de transit

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Sensibilisation*

12.1.1
 12.1.2
 12.2.1
 12.2.2
 12.3
 12.4.1 (a), (b), (c), (d), (e), (f)
 12.4.2
 12.5.1 (a), (b), (c), (d), (e), (f)
 12.5.2
 12.5.3
 12.6.1 (a), (b), (c), (d), (e)
 12.6.2
 12.7.1 (a), (b), (c), (d), (e)
 12.7.2
 12.8
 12.9.1
 12.9.2
 12.10 (a), (b), (c), (d), (e), (f), (g), (h)
 12.11.1 (a), (b), (c)
 12.11.2
 12.12.1
 12.12.2

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2038

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2038

Assistance requise pour la mise en oeuvre

- Soutien à la mise en œuvre des postes frontière à guichet unique aux postes suivants: Nakonde/Tunduma (avec la Tanzanie); Kasumbalesa (avec la RDC) et Chanida (avec le Mozambique)
- Formation des parties prenantes en ce qui concerne les réformes mises en œuvre

Étiquettes: *Ressources humaines et formation, Sensibilisation*

Légendes

 C	Notifiée dans la catégorie C	 Cp	Notifiée dans la catégorie C	 E	Report de dates demandé
 Arrangement avec des donateurs notifié		 Arrangement avec des donateurs pas encore notifié			

Téléchargé le 24 février 2026
Mis à jour le 20 janvier 2026